

MATINÉE DE PRÉVENTION SPORT-SANTÉ « **MODE ACTIF ENCLENCHÉ !** » LES STAGIAIRES DU SPOT SE MOBILISENT AVEC L'ASS-NC ET LA CPS

Vendredi 1^{er} avril 2022 de 7h30 à 11h

Dans le cadre de « **Mode Actif Enclenché !** » la campagne de sensibilisation à la pratique régulière de l'activité physique organisée par l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASSNC), en partenariat avec la Communauté du Pacifique (CPS), **les stagiaires du dispositif SPOT au GIEP-NC** se mobiliseront vendredi 1^{er} avril 2022 de 7h30 à 11h lors d'une matinée Sport-Santé.



Élisabeth GOPE-FENEPEJ ANTONIO, intervenante et formatrice en activité physique au GIEP-NC, s'est appuyée sur cette campagne pour proposer aux stagiaires du dispositif SPOT une session de formation sport santé depuis trois semaines et qui sera clôturée par la matinée sport santé du 1^{er} avril.

L'objectif principal est de démontrer les bienfaits de l'activité physique notamment en matière de performances professionnelles, ou encore de prévenir les troubles musculo squelettiques au travail. À ce sujet, les stagiaires ont travaillé à la conception d'une fiche « routine d'étirement à pratiquer avant la prise de poste ».

« **Matinée SPORT SANTÉ** » le vendredi 1^{er} avril 2022 de 7h30 à 11h :

La matinée de prévention rassemblera les stagiaires du dispositif SPOT (Bâtiment 20, site du GIEP-NC, Nouville) lors de trois ateliers animés par des professionnels de l'ASS-NC :

- **Atelier « Bienfaits de l'activité physique »** animé par Dick FOREST : audio-débat autour des bienfaits de l'activité physique.
- **Atelier « Prévention des addictions »** animé par Leila YENTOU : préventions des conduites addictives.
- **Atelier « Test de condition physique »** animé par Caroline VALAT : mise en place de 8 tests permettant l'évaluation de la condition physique.

« **MODE ACTIF ENCLENCHÉ !** », qu'est-ce que c'est ? :

À l'occasion de la journée mondiale de l'obésité (4 mars 2022), l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie (ASS-NC), en partenariat avec la Communauté du Pacifique Sud (CPS), organise du 4 mars au 7 avril 2022 une campagne de communication intitulée « **Mode Actif Enclenché !** ».

Cette campagne a pour objet de sensibiliser la population à la surcharge pondérale, qui concerne près de 70% des adultes en Nouvelle-Calédonie, et à promouvoir l'activité physique dans son mode de vie, en plein air ou à la maison, pour se maintenir en forme et en bonne santé.

Les activités physiques retenues prennent en considération l'accessibilité pour le plus grand nombre (sans matériel, simple, gratuit, à pratiquer chez soi ou à l'extérieur). Pour ce faire, une vidéo motivationnelle complétée par 3 tutoriels audiovisuels est proposée par Coach Caro (coach sportive) avec des exercices physiques de maintien et de remise en forme.

Un « challenge Facebook » a été lancé sur la page **SantepourtousNC** incitant les participants à envoyer une photo d'eux pratiquant une activité physique. Les photos les plus originales seront récompensées.

**Pour assister à la matinée Sport Santé le 1^{er} avril 2022
(entre 7h30 et 11h au 10, rue Kataoui, Nouville)**

ou pour plus d'informations :

contactez Jérôme DEVILLERS, chargé de communication au GIEP-NC,
au 28 61 54 (communication@giep.nc)



Retrouvez nos
communiqués de presse
sur **www.giep.nc**
rubrique
"Espace Médias"

L'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC)

L'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie est un établissement public administratif créé par délibération du congrès en 2001. Ses missions sont d'améliorer et protéger la santé de tous. Elles s'articulent autour de trois axes majeurs : prévenir, comprendre et agir.

Dans le cadre de ses missions de prévention, l'ASSNC intervient tout au long de l'année :

- En milieu scolaire pour sensibiliser les jeunes aux risques du surpoids et de l'obésité
- En milieu professionnel pour promouvoir les mêmes messages, mais à l'attention d'adultes
- En tribu, avec des repas éducatifs animés par des diététiciennes
- Auprès des femmes enceintes, afin de les informer sur les risques liés au diabète gestationnel
- Auprès de public divers au regard de leurs demandes : associations sportives, culturelles, de femmes
- A l'occasion d'évènements portés par des partenaires



La surcharge pondérale

La surcharge pondérale est une accumulation de masse grasseuse dans le corps. Elle est le plus souvent liée à la cumulation de différents facteurs individuels (choix alimentaires, sédentarité, prédisposition génétique, stress..) et environnementaux (catégorie sociale, milieu de vie..). La surcharge pondérale comprend le surpoids (pour les adultes ayant un indice de masse corporelle entre 25 et 30) et l'obésité (au-delà de 30).

Selon le baromètre santé adultes 2015, près de 70% des adultes Calédoniens sont en surcharge pondérale (IMC>25), dont 37.7% sont obèses (IMC>30).

Concernant les enfants de 6 à 12 ans, d'après l'étude EPISANTE 2019 réalisée par l'ASSNC :

- à 6 ans, 3 enfants sur 10 sont en surcharge pondérale dont 1 sur 10 qui sont obèses
- à 9 ans, 4 enfants sur 10 sont en surcharge pondérale dont 2 sur 10 qui sont obèses
- à 12 ans, près de 4 enfants sur 10 sont en surcharge pondérale dont près de 2 sur 10 qui sont obèses

L'activité physique et ses bienfaits

L'activité physique comprend toutes les dépenses d'énergie qui incluent autant les activités sportives que les efforts physiques du quotidien (tâches ménagères, déplacements actifs, activité professionnelle, loisirs...). Pour rester en forme, il est recommandé de pratiquer au moins 30mn d'activité physique chaque jour (1h pour les enfants).

Quel que soit la condition physique initiale de la personne et son poids, toute reprise d'activité peut lui être bénéfique. Dans certains cas (personnes avec une maladie chronique ou un handicap, personnes âgées) les conseils d'un professionnel de santé ou d'un enseignant d'activité physique adaptée seront nécessaires afin d'identifier l'activité la plus favorable et d'éviter les risques de blessures.

**Pour plus d'informations concernant l'Agence Sanitaire et Sociale (ASS-NC)
et l'opération « Mode actif enclenché ! »**

contactez Anne-Laure MEUNIER, chargée de communication à l'ASS-NC, au 25 07 71 (communication@ass.nc)

Un dispositif préparatoire à l'emploi ou à une formation qualifiante



Situé à Nouville – 10, rue Kataoui, le SPOT est un dispositif basé sur l'individualisation des parcours et des apprentissages, élaboré à la demande de la Nouvelle Calédonie.

Il a pour mission de préparer le public le plus éloigné de l'emploi à intégrer des formations qualifiantes ou de favoriser leur insertion directe.

Avec un taux d'insertion directe des stagiaires de plus de 50% un an après leur sortie, le SPOT démontre la capacité du GIEP-NC à proposer une ingénierie pédagogique spécifique, de qualité et innovante.



Qu'est-ce que le dispositif SPOT ?

Dans le cadre du développement des pôles destinés à porter la réforme de la formation professionnelle en Nouvelle-Calédonie, le GIEP-NC a été identifié comme établissement support dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Le pôle accueille des publics en difficulté en vue de leur offrir un accès à la formation continue voire à un premier niveau d'emploi. Ce pôle préparatoire ne cible pas un ou plusieurs métiers : il permet d'alimenter les formations pré-qualifiantes ou qualifiantes des autres pôles sectoriels ou conduit directement à l'emploi.



Quels objectifs ?

L'acquisition de compétences clés à l'employabilité et si possible la construction d'un parcours professionnel. Permettre une continuité de parcours vers une formation qualifiante, une formation en alternance, une insertion directe vers l'emploi ou un projet de développement personnel.

Pour qui ?

Toutes les personnes à partir de 17 ans, majoritairement sans qualification et ayant besoin d'un accompagnement pour s'insérer professionnellement.

Leurs besoins vitaux ne sont pas toujours satisfaits et elles ne possèdent pas les compétences pour accéder à un dispositif de formation ou à un 1^{er} niveau d'employabilité.



Quelles modalités d'accès ?

Le public bénéficiaire est identifié par les acteurs du Réseau Information Insertion Formation Emploi (RIIFE).

Les stagiaires sont accompagnés avant leur entrée en formation afin de les préparer dans les meilleures conditions au déroulement de leur parcours SPOT.

De nouveaux stagiaires peuvent entrer toutes les 4 semaines dans le dispositif SPOT.



GRUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

LE GROUPEMENT POUR L'INSERTION ET L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES (GIEP-NC)

Présentation

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIEP-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie,
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud,
- L'Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi (EPIFE) .

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges :

- Institutionnel
- Partenaires sociaux
- Insertion

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale. Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.